

Le Label Bas Carbone – ILE DE FRANCE

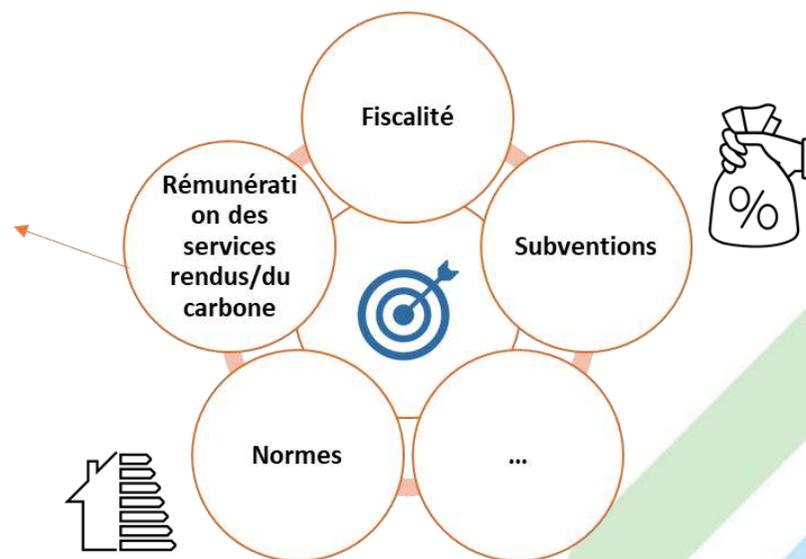
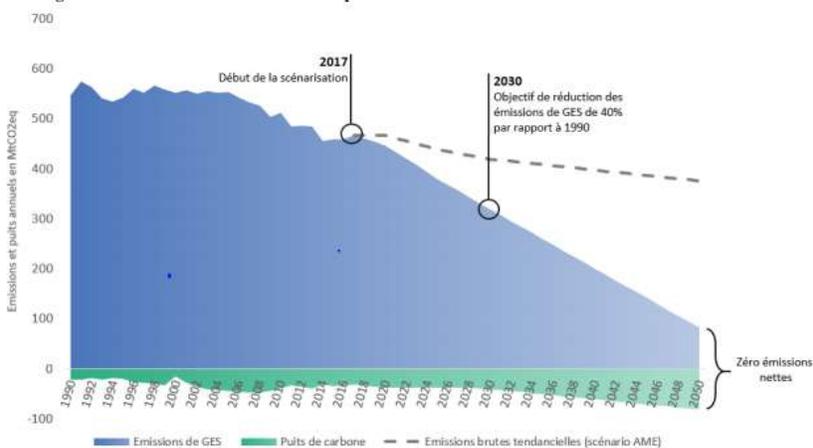
12 janvier 2021



- Un objectif, la transition bas carbone :
 - **Décarboner** l'énergie et d'en **réduire** fortement la consommation
 - Diminuer au maximum les **émissions** non liées à la consommation d'énergie
 - Augmenter les **puits de carbone**

- Des outils, parmi lesquels la rémunération des services rendus/du carbone évité et stocké

Figure 1 - Evolution des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050



Certifier la qualité et l'impact de projets :

- gains CO2 (réduction ou séquestration), directs et indirects
- impacts environnementaux (positifs ou neutres)

Déclencher de nouvelles actions pour réduire les émissions et séquestrer du carbone :

- favoriser l'émergence dans des secteurs d'activités variés, de projets qui vont au-delà de la réglementation et des pratiques usuelles (projets additionnels qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de label)

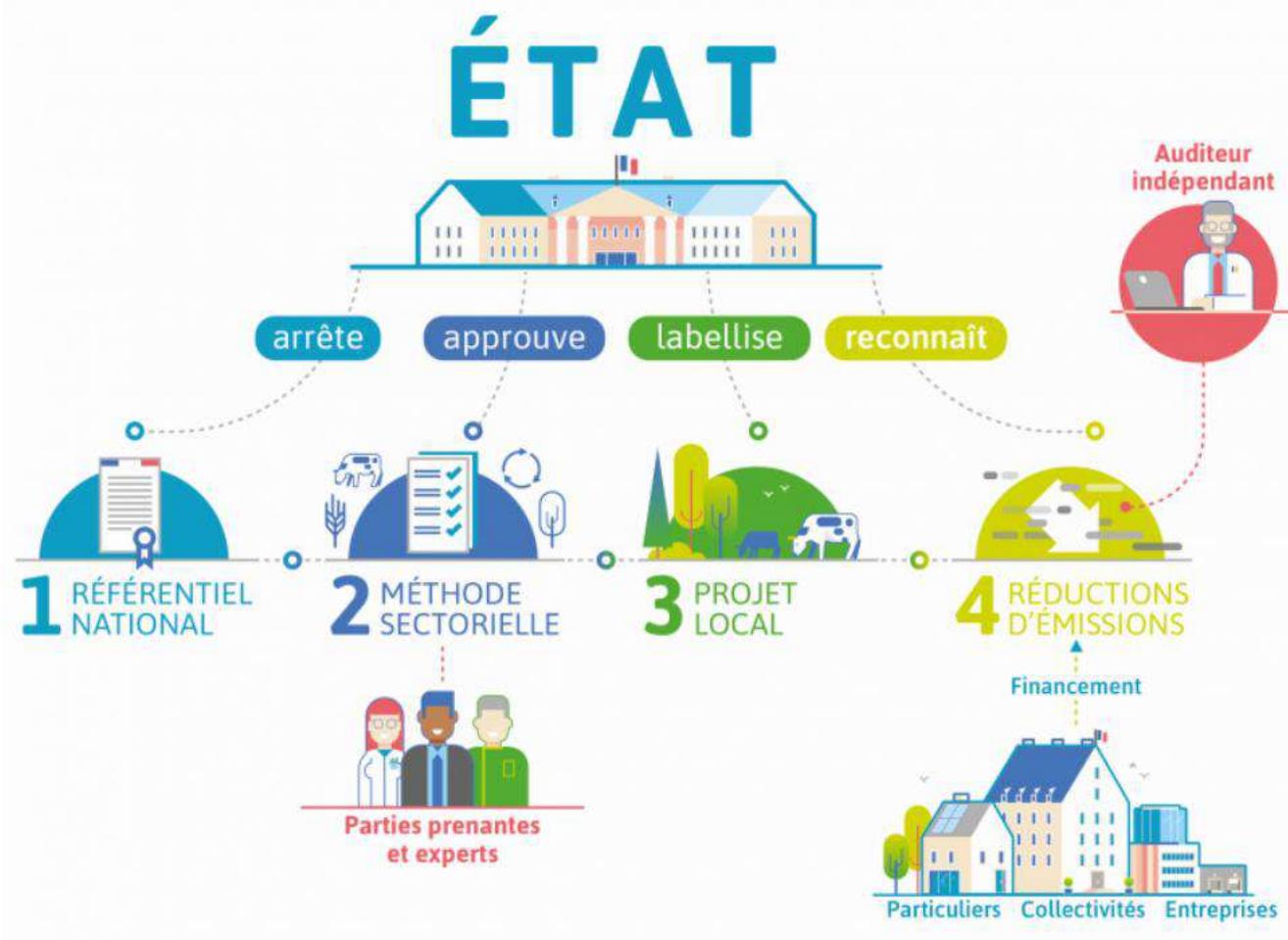
Aider à flécher des financements vers ces projets :

- intérêt croissant pour des projets de décarbonation locaux (à impact climat et environnement)
- financeurs : collectivités, citoyens, entreprises (hors ETS, Corsia)

Un label de certification de projets locaux et additionnels



- Les projets se réfèrent à des **méthodes** qui **cadrent** les modalités techniques applicables et les documents à fournir pour être labellisé.
- Les méthodes sont **proposées par des porteurs de méthode** (personnes morales ou physique, exemple : CNPF, IDELE, CRA, ...) et approuvées par la DGEC.
- Les **méthodes** sont rendues **publiques** et peuvent être utilisées par tous
- Les **projets** sont **labellisés par l'Etat** (DGEC actuellement).
- Le **financeur** achète **en direct** au **porteur de projet**, sans possibilité de revente



Rôles et parties prenantes (non exhaustif)

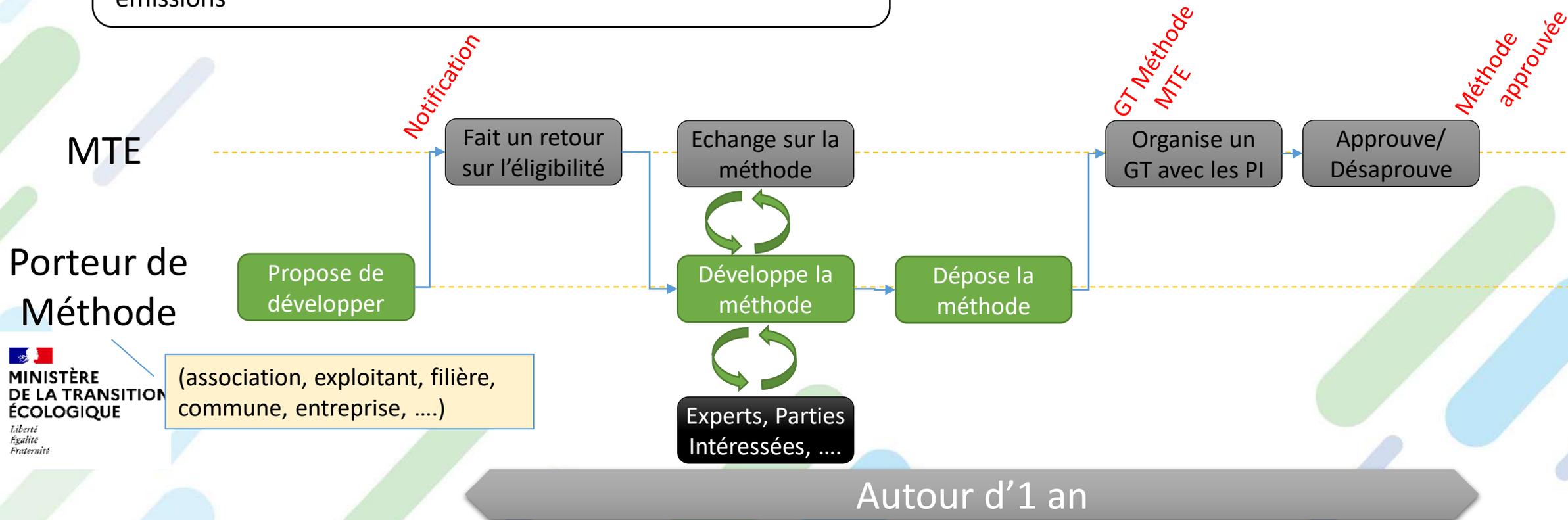
Parties Prenantes		DDT	Associations prof	Entreprises	DREAL	Conseil	DGEC	DRAAF/MAA	Expert - Recherche	Particuliers	Banques	Filières	ADEME	Régions	Syndicats	Chambre Agriculture	CCI Région	ONG	Coopératives	EPCI	Exploitants - Gestionnaires		
Rôles																							
Institués	Porteur de projet																						
	Mandataire																						
	Porteur de méthode																						
	Autorité (approbation/ labellisation)																						
	Financeur (entreprises, particuliers, collectivités, ...)																						
	Auditeur																						
	GT Méthode																						
	Relais d'influence																						
	Promoteurs																						

Une méthode contient :

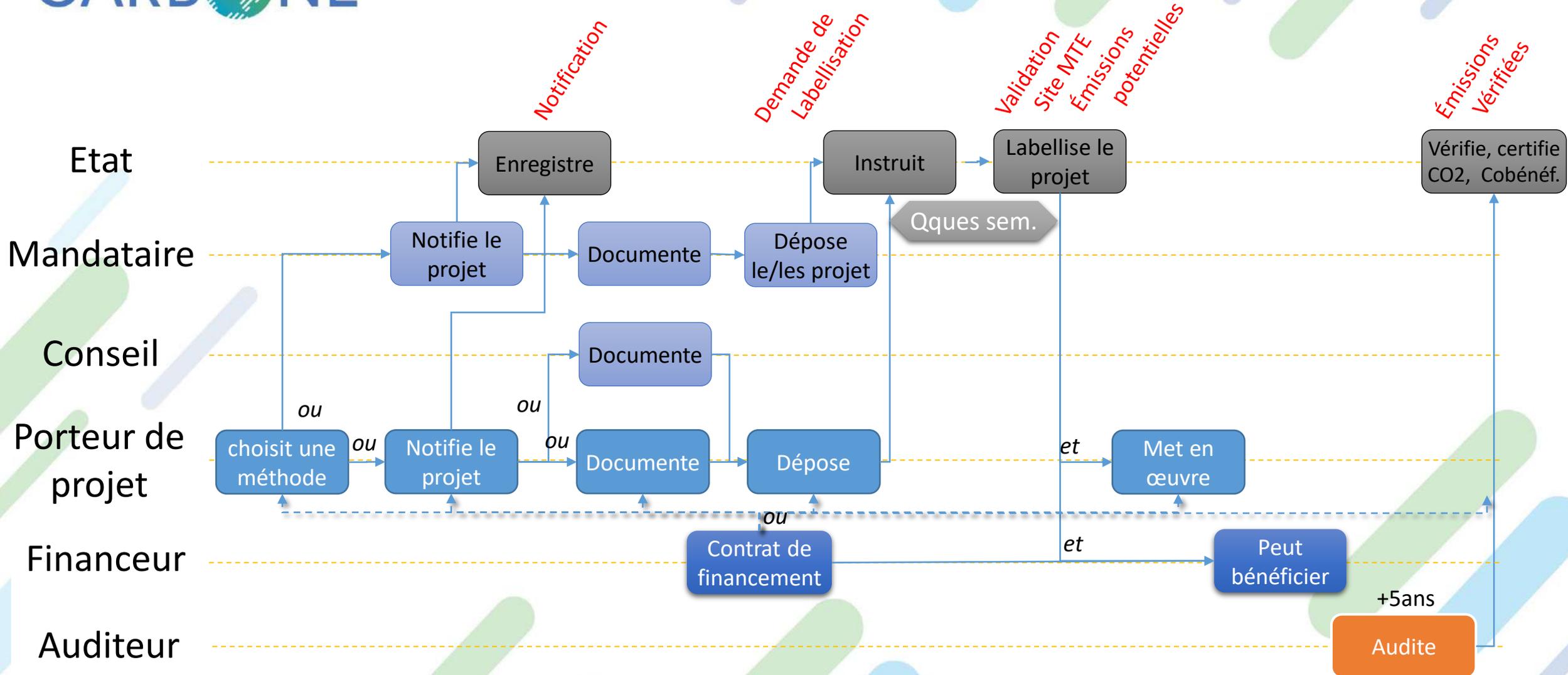
- Domaine / type de projets couverts
- Scénario de référence
- Règles pour le calcul des émissions
- Critères à respecter
- Cahier des charges technique
- Co-bénéfices attendus

Domaines couverts :

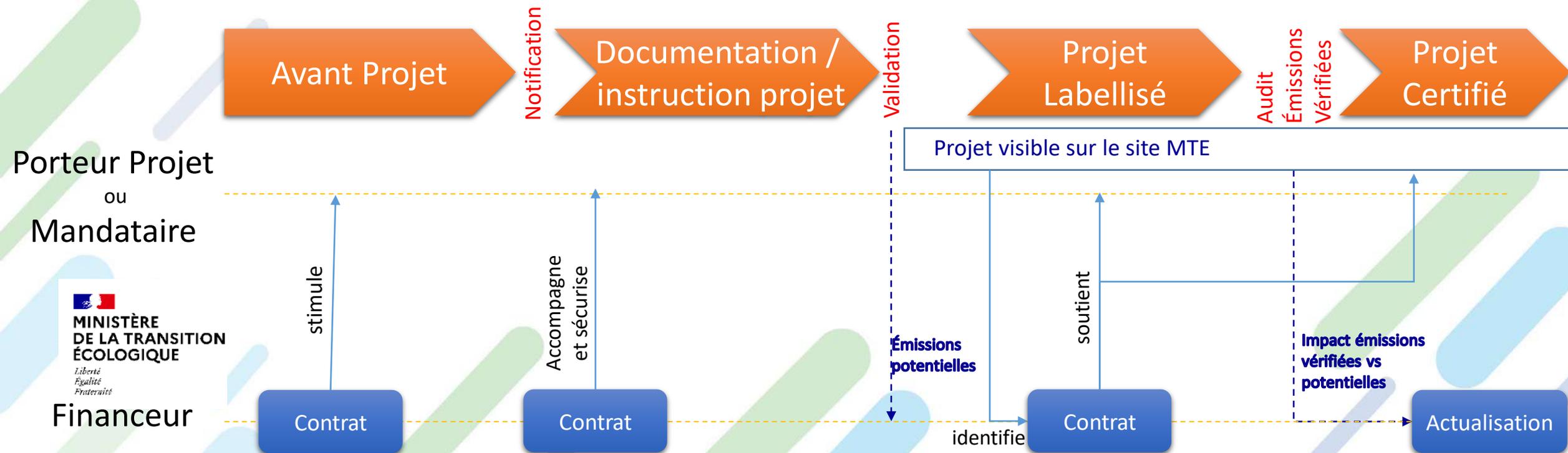
- Secteurs diffus visés : transport, bâtiment, déchet, agriculture, forêt; etc.,
- Exclus : secteurs couverts par l'EU ETS



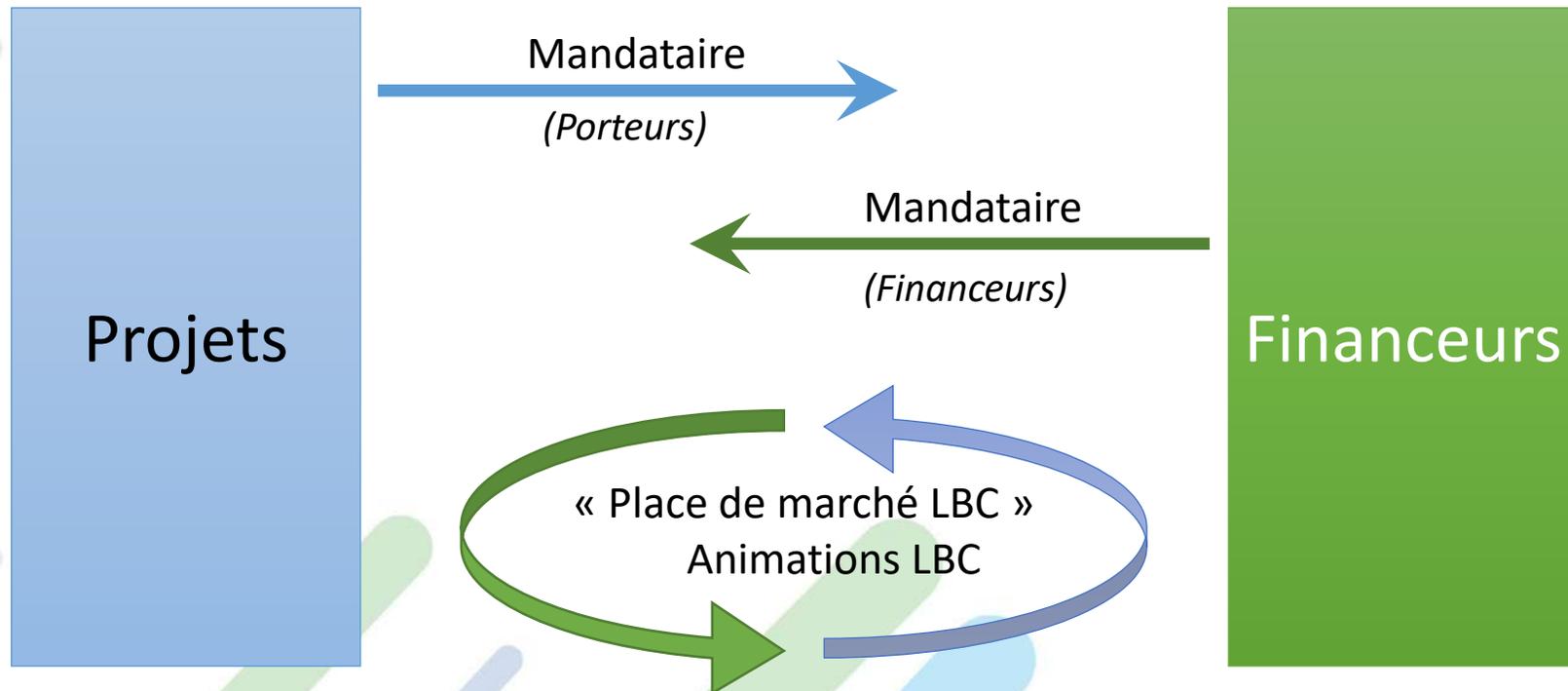
Le Label, les projets, la labellisation



- Contrat direct entre financeur ↔ porteur de projet ou mandataire, à tout moment
- Pas de contrat type fixé par l'état
- Possibilité pour des tiers (mandataires, porteurs de méthode) de proposer des contrats types
- Prévoir l'impact de l'audit dans la contractualisation



- **Un des grands enjeux du développement du Label :**
 - Rendre les projets (suivant leur stade maturité) visibles
 - Rendre les financeurs visibles pour candidates au LBC



Ministère de la Transition Ecologique (Direction Générale de l'Énergie et du Climat)

→ Approbation des méthodes

Contact DGEC Label Bas-Carbone :

Maguelonne JOUBIN (maguelonne.joubin@developpement-durable.gouv.fr)

avec accompagnement Eco-Emergence (Jacques PORTALIER) pour la promotion, le développement et le déploiement en région

DREAL va devenir le relais du label dans les territoires

→ déploiement, instruction et labellisation des projets

Contact DRIEE :

Manon Hamelin-Kovarski (manon.hamelin-kovarski@developpement-durable.gouv.fr)

Florence Levy (florence.levy@developpement-durable.gouv.fr)

Pour aller plus loin :

- Site web du Label Bas Carbone : <https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>
- Le label en 10 questions : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Label%20bas%20carbone.pdf>
- Webinar de présentation générale du Label : https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=wfD8HHx9Vt4&feature=emb_logo
- Guide pédagogique de présentation du label : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/LabelBasCarbone-GuidePedagogique-Mai2020.pdf>

Méthodes Approuvées	Porteur
Reconstitution de forêts dégradées : replantation sur des terres forestières ayant subi des dégâts lourds à la suite de tempêtes, incendies ou dépérissements intenses, afin de reconstituer des terres forestières viables	CNPF
Balivage conversion de taillis en futaie sur souche : passage d'un - taillis simple (terrain forestier où après une coupe, plusieurs rejets repoussent sur chaque souche), à une futaie, (une seule tige sur chaque souche, les autres ayant fait l'objet d'éclaircies)	CNPF
Boisement : plantation de forêt sur un terrain qui n'était pas terre forestière au cours des 10 ans précédents	CNPF
Carbon Agri : mise en œuvre de pratiques permettant l'atténuation des émissions de GES ainsi que l'augmentation du stockage du carbone dans les sols et la biomasse dans des exploitations agricoles	IDELE
Haies : gestion durable (dont plantation) de linéaires de haies sur des exploitations agricoles ou tout terrain ayant un linéaire de haies	CRA Pays de Loire
Plantation de vergers : plantations de vergers dans des exploitations agricoles, sur certaines surfaces qui n'étaient pas arboricoles	Compagnie des Amandes

DE LA TRANSITION

Des méthodes à l'étude dans les domaines : Agriculture, Forêt, Transport, Energie, Bâtiment, Economie circulaire

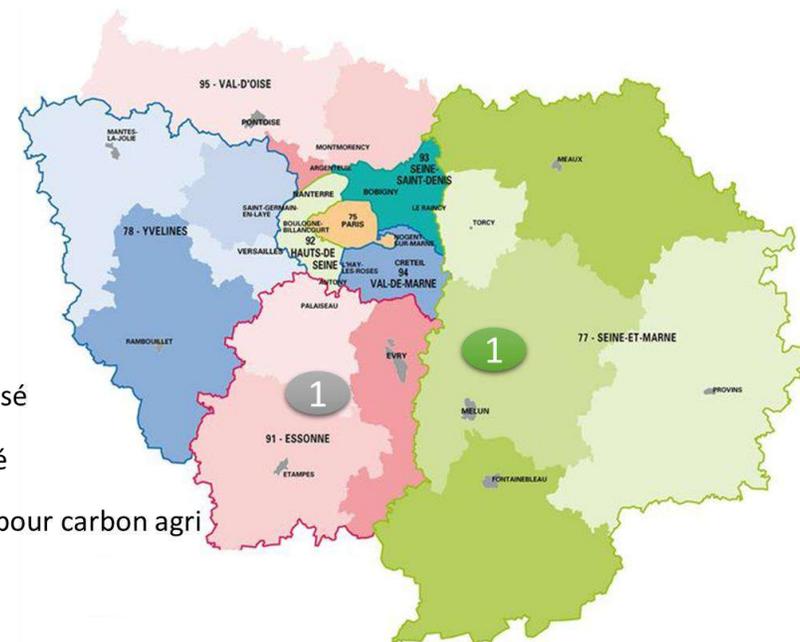
Avancement – les projets

Méthodes Approuvées	Labellisés	Notifiés
Reconstitution de forêts dégradées	34	32
Balivage	3	3
Boisement	27	25
Carbon Agri	-	3, 1*
Plantation vergers		2
Haies		2

Labellisés	Notifiés
1	1



France



- 1 labellisé
- 1 notifié
- _s sites pour carbon agri

*22 porteurs de projets, 298 sites

Boudran

Méthode : Reconstitution des forêts dégradées

Reconstitution de peuplements dégradés suite à des crises sanitaires (sur frênes et chênes pédonculés) par la plantation d'essences adaptées à la station

Projet en recherche de financements

3 135 tCO2

réductions d'émissions **potentielles** ⓘ

réductions d'émissions **vérifiées** ⓘ

réductions d'émissions **reconnues** ⓘ

Bois de la côte de Rogerville

Méthode : Boisement

Boisement de délaissé agricole avec des essences mixtes et diverses.

Projet en recherche de financements

3 831 tCO2

réductions d'émissions **potentielles** ⓘ

réductions d'émissions **vérifiées** ⓘ

réductions d'émissions **reconnues** ⓘ

En savoir plus

Porteur de projet : ⓘ
Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Localisation : 77370

Co-bénéfices : Socio-économique : 27 %
Préservation des sols : 12 %
Biodiversité : 100 %
Eau : N/A

Date de labellisation : 08.10.2020

Durée de validité : 30 ans

Document(s) utile(s)

DDP_Boudran.pdf (pdf - 1.74 Mo)

En savoir plus

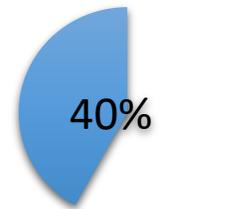
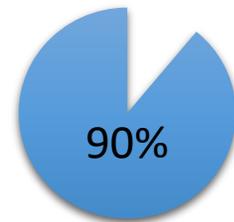
Porteur de projet : ⓘ
Reforest'Action -
(partenariats@reforestaction.com)

Localisation : 76430

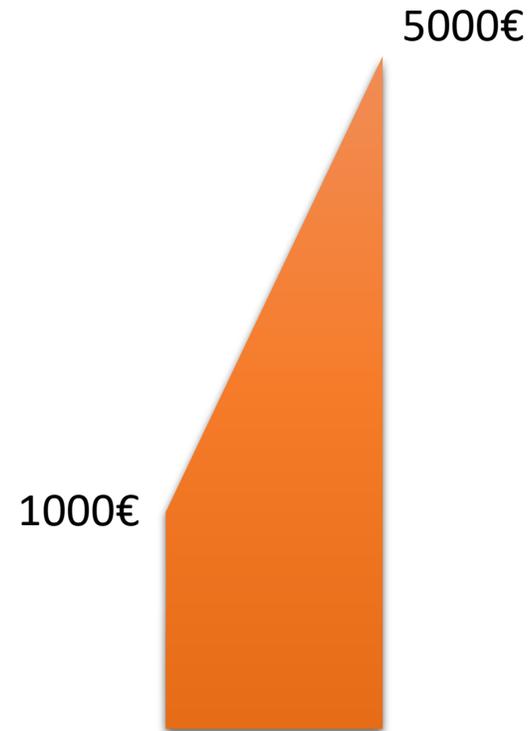
Co-bénéfices : Biodiversité : 88 %
Socio-économiques : 27 %
Préservation des sols : 50 %
Préservation de l'eau : 8 %

Date de labellisation : 23.12.2019

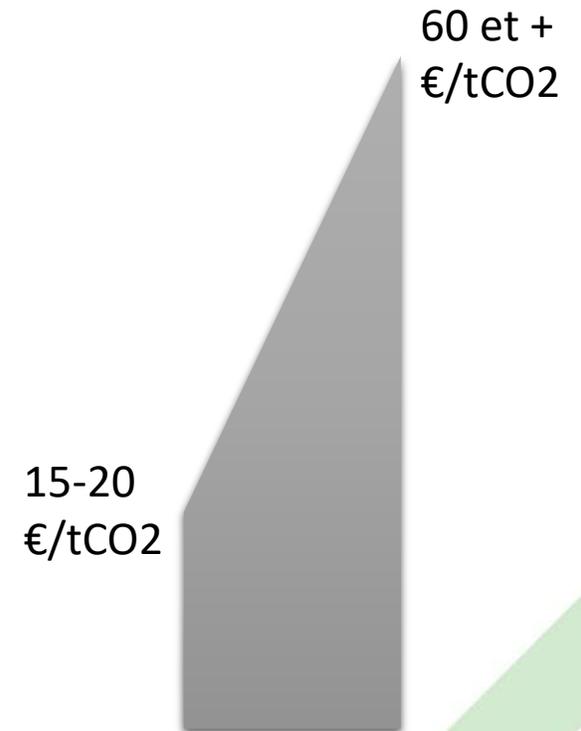
Durée de validité : 30 ans



Part du financement LBC



Financement LBC à l'Ha



€/tCO2 résultant

Porteurs de Projet

- Accès au financement
- Valeurs projet reconnues
- Qualité d'un Label d'Etat
- Tend à minimiser le ticket d'entrée

Financeurs

- Soutien local, territorial
- Transition bas carbone & co-bénéfices environnementaux
- Action climat/compensation porteuse de valeurs (en complément des actions internes)

Acteurs Territoriaux

- Outil de mise en œuvre et financement (SNBC, Transition Territoriale)
- Proximité : local, circuit court
- Champ de méthodes ouvert → focus territorial

LBC – focus FORET : 28/1, 13h30-15h30

LBC – focus FINANCEURS : 28/1, 16h-17h30

LBC – focus AGRICULTURE : 29/1, 14h-16h

